

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 64 (1919)
Heft: 4

Artikel: L'éducation morale et civique dans les écoles de recrues
Autor: Fonjallaz, Arthur
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'éducation morale et civique dans les écoles de recrues.¹

Les facteurs moraux ont exercé une influence décisive dans la guerre. Ce sont eux qui ont soutenu constamment les Alliés tandis que les Allemands se sont appuyés en tout premier lieu sur la force et le nombre.

Dans toutes les situations critiques on retrouve chez les Français ces sentiments qui vont droit au cœur. Relisez les ordres de Joffre, ceux des défenseurs de Verdun, d'Amiens, de la Champagne, tous relèvent de ce sentiment moral qui dicte la volonté et fait accomplir des prodiges.

On peut être francophile, germanophile, strictement neutre, — il y a des gens qui se piquent encore de n'avoir pas d'opinion, — dans tous les cas il faut reconnaître que sans le ressort moral la France n'aurait jamais pu résister à l'invasion allemande jusqu'au moment où son organisation lui permit de compter aussi sur ses ressources matérielles et techniques.

Dans le domaine de l'éducation morale, les chefs français ont obtenu des résultats extraordinaires. Ils ont transformé l'armée de 1915 et en ont fait un instrument puissant où le dressage individuel à la mode allemande a passé au second plan, faisant place à la discipline du cœur et du caractère.

Si, d'un côté, les Allemands nous ont depuis longtemps donné dans leurs traités toutes les recettes destinées à former le soldat, d'un autre côté les Français nous ont servi une riche littérature où ils font appel à l'individualité et à l'intelligence. Leur conception du devoir moral est essentiellement pratique ; le concept allemand découle plutôt du dressage et fait appel trop à la discipline mécanique au détriment des autres qualités qu'on retrouve toujours chez le jeune soldat.

¹ Conférence donnée aux officiers instructeurs de la 1^{re} Division et publiée sur le désir exprimé par le Chef d'arme de l'infanterie.

L'éducation morale ne se fait pas par quelques sermons et par une abondance de livres remis à nos bibliothèques. Il faut beaucoup plus, et en tête des moyens nous plaçons l'action directe et constante des chefs par la *parole* et par l'*exemple*. De ces deux facteurs sortira l'influence éducative des supérieurs qui laissera une *empreinte*.

Je vois déjà nombre de mes camarades présenter une objection aux principes mêmes de l'éducation morale. Ils me diront que nous n'avons guère le temps d'y penser, que nos programmes sont déjà trop chargés, qu'avant tout il faut avoir des soldats entraînés au tir, à la marche, au service en campagne. A cela nous opposons un veto catégorique. Il faut développer l'éducation morale parallèlement à l'éducation physique et guerrière parce que notre époque, nos esprits, nos sentiments nous y obligent.

L'évolution qui s'est faite dans ce sens est si caractéristique, elle s'est si nettement affirmée sur les champs de bataille que mieux vaut consacrer quelques heures à ce domaine que de les réserver à d'autres sujets.

Nous devons nous *rapprocher* du soldat sans perdre notre autorité, nous devons suivre l'homme de recrue dès son entrée au service, l'étudier avec soin, le conseiller, le diriger. Le grand public qui s'intéresse à toutes les manifestations du jour doit être convié lui aussi à suivre celles de notre vie militaire et nos portes doivent s'ouvrir devant lui. En tout temps, il faut sans crainte montrer notre travail dans son développement progressif, recevoir des conseils de gens d'expérience de n'importe quelle classe, provoquer les critiques d'où jaillira la lumière.

Nous pouvons sans inconvénient agir sur ce terrain tant que nous donnons l'exemple et que les hommes ne peuvent critiquer la manière d'agir de leurs supérieurs. Le sentiment de la justice existe partout, c'est elle qu'il faut cultiver en accrochant son sabre à son cœur, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi pour mieux préciser ma pensée.

Cette confiance qui est le point de départ de toute l'éducation nous impose en première ligne l'étude du caractère humain. Cette étude hélas a souvent été vite faite par certains « drilleurs »

pour qui l'homme (on a écrit quelque part le matériel homme) n'est qu'un numéro dans le rang. Cette idée a fini naturellement par limiter notre action à un travail mécanique tout de façade et sans base éducative. Il a donné lieu à des critiques souvent fort justes dans une certaine presse. L'armée y a perdu de son prestige. Il est temps de réagir et de travailler avec le soldat pour la réalisation d'un but commun, que l'officier doit s'imposer en vertu du mandat qu'il détient au nom de la patrie.

* * *

De quelle façon convient-il de répartir le travail et quels sont les principes de cette éducation morale?

La *répartition du travail* doit se faire par le commandant d'école à qui appartient la direction de la méthode. Nous pensons qu'il convient de consacrer deux à trois périodes éducatives par semaine, d'une durée variable et dont nous donnerons plus loin le détail.

Le commandant d'école, les instructeurs de compagnie, les commandants de compagnie se chargeront de préparer les sujets selon le programme établi.

Quant aux *principes*, ils se basent sur les points suivants dont nous laissons de côté le développement à l'effet de réserver à chaque instructeur son initiative :

a) Sujets très simples, pratiques, utiles, avec une certaine recherche d'improvisation destinée à atteindre plus directement le cœur du soldat.

b) Parler *pour* le soldat, sans beaucoup de notes et de science abstraite.

c) Donner à l'éducation le *ton* familier qui lui convient, qui seul fait une bonne impression et qui éloigne le soldat de l'idée qu'il a devant lui un être spécial dont il doit se méfier.

Ces principes établis, nous ferons de suite une distinction entre deux catégories d'entretiens qu'il faut prévoir. L'une sera la *causerie préparée*, l'autre l'*entretien improvisé*.

Tandis que la causerie préparée s'occupera de sujets spéciaux, l'entretien improvisé résultera de certains faits relevés sur la place d'exercice, dans le service intérieur ou remarquables dans les journaux quotidiens et dont l'importance n'échappera

à personne. Ils serviront de motifs à l'appui du sujet traité et dont on tirera des conséquences de grande portée. C'est dire d'emblée que la troupe ne sera pas rassemblée dans un local avec toutes les cérémonies d'usage, mais qu'elle sera appelée, là où elle se trouvera, à entendre quelques mots de ses chefs.

Dans les causeries préparées on réunira la troupe dans un lieu agréable et confortable. Qui veut parler d'éducation doit songer au milieu où elle a le plus de chances de germer. Il n'est pas indifférent de disposer de locaux attrayants et de fuir la cantine ou la salle de théorie. Il convient même de bien choisir la salle de réunion si on ne peut parler en plein air.

Nos chefs veulent, avec raison, vouer tous leurs soins à cette éducation morale. Ont-ils pensé à moraliser les casernes et à réserver des lieux où les soldats auront du plaisir à se retrouver? Nous savons tous que nos casernes n'ont pas encore de pareils locaux et sont fort en retard dans ce domaine. Notre devoir est par conséquent de chercher à aménager à proximité immédiate de la caserne, faisant corps avec elle, des *maisons du soldat*. A défaut de ces maisons, nous devons installer des chambres gaies, avec fauteuils et chaises, tables, jeux, journaux, etc., où les hommes auront du plaisir à se retrouver, libres de toute contrainte. Le jour où nous posséderons ces installations sera pour nous le début de la vraie éducation morale pratique.

Nous sommes en retard parce que nous négligeons le côté familial et le bien-être. Voyez la force des œuvres sociales dans certaines grandes villes. Allez constater sur place les aménagements des centres de réunion et vous verrez quelle influence ils exercent sur l'esprit des hommes. Plus on prendra le soldat par le bien-être, mieux on arrivera à le diriger sur le bon chemin.

Nos maisons du soldat sont bonnes. Elles ont fait leurs preuves. Pourquoi ne pourrions-nous pas obtenir deux ou trois de ces édifices pour nos casernes? C'est par ce moyen qu'on donne aux soldats un milieu familial, de saines distractions, des lectures. Toutes ces maisons devraient comprendre des salles de lecture, de correspondance, de jeux et de musique. Les décorations artistiques qu'on aura soin de leur réserver seront un attrait de plus et les causeries y trouveront un milieu

dignes d'elles. C'est un premier besoin que nous réclamons pour atteindre les buts de l'éducation morale, sans discipline imposée autrement que par la dignité des lieux.

* * *

Il existe un autre genre de préparation morale. C'est celui qui consiste à parler le plus possible librement avec les hommes, pendant et en dehors du service et à chercher à découvrir leurs pensées. L'officier doit voir ses soldats en chambre, à l'infirmerie, au cachot. De cette façon, il se fera connaître, il laissera une empreinte ou tout au moins un souvenir, et le chef ne sera pas seulement celui qui donne des ordres secs et raides, mais le conseiller de ses subordonnés.

Par cette méthode, on arrivera très vite à classer les éléments d'une unité. On y reconnaîtra les gens sûrs, les craintifs, les douteux et, par conséquent, on pourra agir selon les tempéraments et les caractères.

Cette étude des caractères impose à l'officier une tâche très délicate dès les premiers jours du service. Il s'agira en effet de se rendre compte en détail des rubriques que l'état nominatif établit. Chaque officier aura à cœur d'apprendre où le soldat qui lui est confié a vécu, ce qu'il a fait, quels sont ses projets d'avenir, ses liens de famille, sa situation sociale. Une fois en possession de ces données, la tâche éducatrice est grandement facilitée, le chef s'y intéresse : il vit avec ses hommes. Autant dire que nous tenons ce travail intellectuel comme le plus important, qu'il doit naturellement être entrepris avec tact et qu'il constitue le point de départ de toute l'éducation.

* * *

Une conférence très approfondie ne signifie pas encore qu'elle aura le succès voulu. Il s'agira d'intéresser l'auditoire et de ne pas trop insister sur les côtés scientifiques d'un sujet. Les soldats devront remporter l'impression que le conférencier expose des faits objectivement et qu'il y aura possibilité d'en tirer des enseignements utiles. On peut trouver un canevas de conférences dans les cahiers du Bureau de l'Etat-major général, créés durant le service actif. Toutefois, ce canevas sera peut-être

trop savant pour nombre de nos jeunes cadres, mais il y a beaucoup d'autres thèmes dont le développement s'imposera, tels que l'histoire du drapeau suisse, les combats de 1799, l'occupation des frontières en 1870 et en 1914. On ne négligera pas les sujets les plus actuels : alcoolisme, préparation de la jeunesse, les maladies vénériennes et les dangers de la rue, la tuberculose.

En outre, chaque *punition* infligée devra donner lieu à un enseignement qui servira à justifier le côté éducateur de la peine et qui mettra en vedette les vertus du courage, de l'énergie, de l'honneur, de la volonté, de l'abnégation.

Il conviendra de consacrer chaque semaine une causerie à la revue des faits saillants auxquels tous ont eu une part et de traiter le programme du travail futur et son développement méthodique. On relèvera les fautes commises et leurs conséquences et on attirera l'attention sur tout ce qui est juste et sain.

L'officier ainsi élevé au rang d'éducateur sera certainement mieux préparé à remplir ses devoirs et la troupe subira l'ascendant de son chef parce qu'elle reconnaîtra que c'est pour elle une obligation de suivre l'homme qui donne le bon exemple.

* * *

Nous admettons en principe que celui qui voudra trouvera le temps nécessaire pour donner ses causeries durant le travail. Convient-il de faire appel, dans certains cas, à des hommes connus, à un professeur, homme politique ou à telle ou telle personnalité ? La question est à étudier selon le milieu où l'on se trouve. Nous estimons qu'il peut être indiqué d'appeler un citoyen à parler à nos soldats et qu'il ne faut pas craindre de recourir à l'éloquence ou à la science d'un homme en vue qui, sans parti pris, nous instruira et nous ouvrira des horizons nouveaux.

Le *tableau des sujets à traiter* pourra comprendre les points suivants et embrasser les matières les plus diverses. Nous en donnerons un résumé :

I. — A l'arrivée des recrues il faut poser le premier jalon, exposer les principes de l'éducation, définir le rôle des officiers et les devoirs des soldats :

a) Notre causerie de début s'adressera donc aux *officiers*, à ceux qui seront chargés d'appliquer la méthode. Elle évitera de s'appuyer sur les ordres écrits et sur les règlements, elle se basera sur le fond moral qui existe chez tout homme.

On trouvera les mots pour forcer les cadres à s'intéresser à l'homme de recrue, à découvrir ses bons et ses mauvais côtés. On indiquera quels sont les devoirs des chefs qui découlent d'une saine compréhension de l'honneur et de la volonté.

Il conviendra de mettre chacun en garde contre les intempérances de langage, qui ont fait aux casernes une triste renommée et on insistera sur l'exemple, ce puissant ressort moral. En tout temps, le soldat doit pouvoir regarder vers son chef et lui reconnaître du caractère, de la volonté, un bon cœur.

La *punition* n'est pas un acte personnel du supérieur ; elle est infligée au nom de la discipline à l'effet d'éduquer le soldat et de le rendre moralement fort.

b) L'officier ne peut mener sa tâche à bien qu'en engageant, dans tous ses actes, sa personne. Il sait d'autre part que son supérieur le couvre de son appui, même sans un ordre écrit.

II. — Aux *hommes de recrues* le commandant d'école donne un aperçu du travail, des exigences qu'il demande au nom de la fidélité au devoir qui n'est pas à comparer avec l'esclavage. Il établit les rapports qui sont à la base des relations entre cadres et soldats. Il fixe les moyens qui sont disponibles pour combattre les éléments récalcitrants.

Tout l'exposé doit partir du cœur et donner l'impression d'une volonté bien arrêtée, ferme autant que juste et paternelle.

III. — Causerie sur le développement de la *volonté* :

a) Dans les plus petits détails du service l'homme doit faire acte de volonté. Il doit toujours réfléchir sinon il est l'être inconscient perdu dans le rang sous un numéro quelconque. Sa tâche est d'ouvrir les yeux, de juger, de décider et finalement d'exécuter.

Des facteurs d'ordres différents viendront influencer l'exercice de la volonté. Tantôt l'homme aura peur de ses supérieurs ou sera porté à les mal juger par parti pris ; tantôt ce sera le manque de résolution virile, la routine, les racontars, les idées préconçues qui agiront sur son intelligence.

A ces facteurs déprimants il faut opposer ceux qui carac-

térisent les hommes énergiques et décidés. Ce seront le courage, l'initiative, la confiance, la joie de prendre des responsabilités, le raisonnement, la franchise.

b) Nos chants nationaux contiennent de nombreux sujets à développer dans le sens de la volonté. Le « Roulez tambours », entre autres, est de nature à remettre en mémoire des temps où nous sûmes montrer une volonté collective et saine.

c) Tous les actes des citoyens procèdent dans la vie civile de ces mêmes sentiments de fidélité au devoir.

Le vigneron infatigable, le montagnard hardi, l'ingénieur ou le mécanicien qui nous construisent des machines merveilleuses, l'artiste qui embellit la nature, l'inventeur, le paysan, tous ces hommes voient leurs travaux couronnés de succès grâce à la volonté.

IV. — Au moment où l'école a déjà pu être jugée au point de vue de son esprit en général, soit après une dizaine de jours de service, le chef relèvera dans une nouvelle causerie tout ce qui sera de nature à intensifier les bons côtés de l'éducation morale et combattrà, avec motifs à l'appui, les idées contraires. C'est à ce moment qu'on aura connaissance du caractère de nombre de soldats et que commencera le travail individuel d'éducation auprès des éléments douteux.

On parlera du registre des *punitions* et on commentera le sujet : Quelle compagnie a la meilleure discipline ? Celle dont le registre est chargé de noms ou celle dont le registre est vierge ?

V. — La guerre européenne, ses causes, ses effets. Le rôle de la Suisse, l'occupation des frontières, les difficultés constatées à la mobilisation, facteurs moraux et facteurs physiques.

VI. — La signification du *drapeau* et *l'amour de la patrie*.

a) Ce thème gagnera à être traité soit à l'occasion d'une fête nationale, soit en présence du drapeau d'un de nos bataillons. Il s'étendra à la préparation de la jeunesse, aux exercices de tir, aux actes de la vie civile, où tous les citoyens qui travaillent sont des patriotes parce qu'ils conservent ainsi au pays sa force et sa place dans le monde.

b) Ce que représente la patrie avec ses lois, ses traditions, ses richesses et ses misères, ses gloires et ses déboires.

c) Ce qu'est le drapeau, son histoire, les abus qu'on en fait, le serment qu'on lui prête au moment du danger.

VII. — La *discipline* est l'exécution d'un devoir d'homme libre vis-à-vis d'une institution, l'armée, dont l'organisation et le maintien nous sont imposés par la force des choses.

Les armées sans discipline conduisent à la ruine. La famille, les entreprises commerciales, les arts, l'agriculture, ont tous inscrit la discipline comme leur moyen d'être principal et indispensable.

Les chefs obéissent, eux aussi ; ils font exécuter les règlements dont ils sont responsables. Sans chef, le soldat agit par son bon sens et son intelligence. Il suffit pour cela qu'il sache ce qu'est l'esprit militaire et quels sacrifices il impose.

L'histoire de tous les temps, mais particulièrement celle de la guerre européenne, donneront des foules d'exemples qu'il conviendra de développer et d'illustrer si possible par des citations officielles, vues, projections, etc.

VIII. — La *société*, la force morale de la collectivité. Les rapports et les relations entre les peuples. Le développement du commerce. Les lois.

IX. — L'*hygiène collective et individuelle*. Il appartiendra aux médecins de traiter le détail de cette causerie. A cet effet, il faudra s'éloigner absolument de la théorie tirée du règlement et préparer soigneusement son sujet, l'illustrer par des vues et des graphiques, et faire appel au besoin à des personnalités particulièrement compétentes.

Nous voudrions voir traiter les sujets suivants :

L'alcoolisme,

La tuberculose,

Les maladies vénériennes et les dangers de la rue,

Les épidémies, l'hygiène collective et l'hygiène individuelle.

X. — Une causerie sur les *sports* et sur la *culture physique*, si possible avec démonstration pratique, est nécessaire, car le développement des forces humaines est une des sources de notre santé.

Les peuples sportifs ont toujours marché de progrès en progrès. Ils ont développé par des exercices rationnels les

qualités viriles qui éloignent les gens des cabarets et qui fortifient le caractère.

Les hommes forts sont calmes, maîtres de leurs moyens, endurants, courageux. Ils supportent aisément les fatigues et ils s'intéressent à toutes les manifestations où des distractions saines, telles que les courses, les jeux, les excursions, entrent en ligne de compte.

CONCLUSION.

Nous n'avons fait que résumer les bases de l'éducation morale et notre plan n'a pas la prétention d'épuiser le sujet. Ce que nous recherchons avant tout, c'est d'atteindre non une élite mais l'*ensemble* des individus et de graver dans les esprits des principes utiles à tous les citoyens.

En terminant, nous attirons l'attention sur la nécessité de ne jamais perdre une occasion favorable où les droits et les devoirs des hommes pourront être analysés (votations, fêtes nationales, concours de tir ou de patrouilles, jeux, faits du jour, etc.).

Nous affirmons qu'une troupe dressée moralement est de beaucoup supérieure à une troupe seulement « drillée ». Nous demandons, par conséquent, à nos cadres de s'intéresser toujours plus à cette branche du service et nous faisons appel au grand public, à nos professeurs, à nos savants à l'effet de les attirer vers le jeune soldat.

Nous laissons de côté les règlements. Nous encourageons toutes les initiatives pratiques et nous cherchons toujours plus à nous mettre au niveau du travail de l'homme-citoyen.

Nous prions toutes les personnes qui ont à cœur le bien du soldat de faire de nos casernes des lieux agréables et d'y encourager les associations telles que le Foyer du soldat, les Unions chrétiennes et civiques, les sociétés sportives et autres.

Les principes émis doivent, tout en nous rapprochant du soldat, inspirer confiance aux parents qui nous confient leurs enfants. Tant que nos hommes verront chez leurs officiers un exemple à suivre, nous serons assurés que même notre courte

école de recrues laissera une empreinte et contribuera à l'éducation de notre jeunesse.

Lieut.-colonel A. FONJALLAZ.

LIVRES A CONSULTER

L'officier éducateur, par G. Duruy.

La classe 1918, par le commandant Chapuis.

Vaincre, par ***.

Conseils aux fantassins, par le capitaine A. Lafargue.

Etude sur l'attaque, par le capitaine A. Lafargue.

Vouloir, par le capitaine Folliet.

Manuel du chef, par Napoléon Bonaparte.

Vaincre, par Montaigne.

Les conflits du travail et leurs solutions, par Yves Guyot.

Honneur et fidélité, par le capitaine P. de Vallière.

Les citations à l'ordre du jour des armées belligérantes 1914-1918.
